

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
du conseil communal
Séance du 27 juin 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 20 juin 2024 (*publiée par voie d'affiches et sur le site internet*)
Date de la convocation des conseillers : 20 juin 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

LE CONSEIL COMMUNAL,

- 01) a accordé, à huis clos et à l'unanimité, un changement de groupe de traitement vers le groupe A2 à Mme Nadine Thoma, chargée de direction de la maison relais Kiischtenascht à Trintange.
- 02.1) a approuvé à l'unanimité le plan de développement scolaire pour l'année 2024-2025 de l'école de Trintange tel qu'il a été présenté par M. Michel Steffen, enseignant à l'école de Trintange.
- 02.2) a approuvé à l'unanimité le plan de développement scolaire pour l'année 2024-2025 de l'école de Bous tel qu'il a été présenté par Mme Jil Medernach, présidente du comité d'école de Bous.
- 03.1) a approuvé à l'unanimité le plan d'encadrement périscolaire pour l'année 2024-2025 de l'école de Trintange tel qu'il a été présenté par M. Michel Steffen, enseignant à l'école de Trintange.
- 03.2) a approuvé à l'unanimité le plan d'encadrement périscolaire scolaire pour l'année 2024-2025 de l'école de Bous tel qu'il a été présenté par Mme Jil Medernach, présidente du comité d'école de Bous.
- 04.1) a approuvé à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire pour l'année 2024-2025 de l'école de Trintange telle qu'elle a été présentée par M. Michel Steffen, enseignant à l'école de Trintange.
- 04.2) a approuvé à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire pour l'année 2024-2025 de l'école de Bous tel qu'elle a été présentée par Mme Jil Medernach, présidente du comité d'école de Bous.
- 05) a accordé à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil communal du 22 mai 2024.
- 06) a adopté à l'unanimité un règlement communal relatif à l'allocation de subsides aux élèves, étudiants et sportifs méritants.
- 07) a adopté à l'unanimité un nouveau règlement communal relatif à la gestion des déchets.
- 08) a adopté à l'unanimité un nouveau règlement-taxe relatif à la gestion des déchets.
- 09) a approuvé à l'unanimité la convention du 22 mai 2024 entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et M. et Mme Cigrang-Reisdorffer, domiciliés à Bous, relative à l'échange d'emprises dans la rue Place de l'Eglise à Bous.
- 10) a approuvé à l'unanimité la convention du 05 juin 2024, entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et l'association sans but lucratif Valorlux asbl d'Esch-sur-Alzette dans l'intérêt d'une gestion centralisée et du soutien financier des systèmes de collectes sélectives d'emballages.
- 11) a approuvé à l'unanimité la convention du 29 mai 2024 entre la commune de Bous-Waldbredimus et la fondation "Stëftung Hëllef Doheem" relative à la mise à disposition aux habitants de la commune de Bous-Waldbredimus d'un service de téléassistance (téléalarme, mobilcare).

12) a approuvé à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire relative à l'enseignement musical dans la commune de Bous-Waldbredimus pour l'année scolaire 2024/2025, telle qu'elle a été proposée par l'école de musique de l'UGDA.

13.1) a décidé à l'unanimité de renoncer au droit de préemption sur la parcelle cadastrale 1129/4729 de la section WA de Waldbredimus, lieu-dit « Die oberste Acht », d'une contenance de 4a25ca.

13.2) a décidé à l'unanimité de renoncer au droit de préemption sur les parcelles cadastrales 1558/5055 de la section BC d'Erpeldange, lieu-dit « rue Fräschepeilchen », d'une contenance de 60ca et 1558/5056 de la section BC d'Erpeldange, lieu-dit « rue Fräschepeilchen », d'une contenance de 60ca .

13.3) a décidé à l'unanimité de renoncer au droit de préemption sur les parcelles cadastrales 694/1228 section BC d'Erpeldange, lieu-dit « Bätzebiërg », d'une contenance de 4a90ca, 694/1229 section BC d'Erpeldange, lieu-dit « Bätzebiërg », d'une contenance de 10a20ca, 694/3784 section BC d'Erpeldange, lieu-dit « Bätzebiërg », d'une contenance de 6a90ca, 694/3785 section BC d'Erpeldange, lieu-dit « Bätzebiërg », d'une contenance de 2a00ca et 696/3551 section BC d'Erpeldange, lieu-dit « Bätzebiërg », d'une contenance de 8a00ca.

13.4) a décidé à l'unanimité de renoncer au droit de préemption sur les parcelles cadastrales 1171/4591 section WB de Trintingerthal, lieu-dit « am Gaassefeld », d'une contenance de 0a5ca et 1171/4592 section WB de Trintingerthal lieu-dit « am Gaassefeld », d'une contenance de 0a3ca.

14) a adopté à l'unanimité la mesure 2.13 du catalogue des mesures du pacte nature consistant dans la limitation à 20% des surfaces non-scillées ou partiellement scillées pour les surfaces sujettes à piétinement ou stationnement par rapport aux surfaces de circulation dans les nouvelles zones résidentielles (PAP).

15) a adopté à l'unanimité un règlement temporaire de circulation arrêtant les restrictions à la circulation à l'occasion du Kiischtefest à Trintange le 07 juillet 2024.

16) a décidé à l'unanimité de procéder à la création d'un poste à durée indéterminée d'employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de notre service éducation et accueil.

17) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- les travaux projetés du SIDERE sur le territoire de la commune de Bous-Waldbredimus à savoir le renouvellement de la station de pompage à Waldbredimus aux coûts estimés à 3.042.000,00.-€ et la mise aux normes du bassin « Kaulen » à Waldbredimus aux coûts estimés de 2.743.100,00.-€
- une modification des statuts du syndicat SIAER portant sur une nouvelle répartition des parts par laquelle la commune de Bous-Waldbredimus va renoncer à une part, le nombre de parts étant actuellement de deux et une augmentation de l'effectif du bureau du syndicat de 3 à 5 personnes, augmentation laquelle devient nécessaire vu l'élargissement de la zone.

18) a approuvé diverses déclarations de recettes.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Joé Beissel	 Mireille Braun	 Netty Kill	 Jos Muller
 Louis Overhag	 Alain Thill	 Joe Bleser	